



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du comité directeur SNGRPC du samedi 19 janvier 2019

Présents: Dominique Laplante, Jean-Luc Wuhrlin, Guy Valentin, , Serge Mikoff, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Jean-Louis Lecoq, Jean-Louis Saudrais, Patrick Locheron, Christian Charée, Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema (invité observateur).

Excusés: Christophe Abric, , Bonpaix Walden, Corinne Tournassat, Gilles Grasset

Non Excusés : Yves Villanueva, Gilles Mariat, Damien Despierre.

1. Validation du Compte rendu du CD du 08 décembre 2018.

Validation à l’unanimité

2. Préparation de l’AG

2.1 Point sur les élections

La date limite de retour des candidatures étant fixée au 19 janvier 2019, nous pouvons confirmer les candidats aux élections

2.2 Comité directeur

2.2.1 Les sortants qui ne se représentent pas :

- Damien Despierres
- Gilles Mariat
- Yves Villanueva

2.2.2 Les sortants qui se représentent :

- Gilles Grasset
- Denis Reynaud
- Corinne Tournassat

2.2.3 L’entrant :

- Benoit Audema
-

Le comité directeur 2019 (sous réserve d’élection) devrait être constitué de 15 membres pour 18 places disponibles.

2.3 Les représentants de la SNGRPC pour l’assemblée générale de la ligue et du CDV :
5 représentants pour chaque entité.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

3. Déroulement de l’AG avec timing

Toutes les présentations devront être envoyées au Secrétaire Générale avant le 28 janvier afin d’être intégré dans un document Powerpoint commun. Ce document sera visible en ligne.

3.1 Les scrutateurs ou scrutatrices seront :

- Maryline Valentin
- Nadine Roig (sous réserve)
- Mireille Spay

3.2 Le déroulé sera le suivant :

- 15h00 - Ouverture de l’AG par le Secrétaire Général
- 15h10 - Rapport Moral du président
- 15h15 - Rapport d’activité du Secrétaire Général
- 15h20 - Intervention du Maire
- 15h35 - Intervention Michel Cavaillez
- 15h45 - Commission Voile légère (Corinne Tournassat)
- 15h55 - Commission sportive (Dominique Laplante)
- 16h10 - Commission Matériel (Denis Reynaud)
- 16h15- Commission Croisière et Rallyes (Jean-Luc Wuhrlin)
- 16h20 - Commission animation (Jean-Luc Wuhrlin)
- 16h30 - Rapport Financier (Jean-Louis Barlatier)
 - o Présentation des comptes
 - o Compte rendu de la commission des finances (Jean-Jacques Thouvenin et Philippe Terrisson)
 - o Approbation des comptes 2018
- 16h50 - Orientation Budgétaires (Jean-Louis Barlatier)
 - o Budget prévisionnel 2019
 - o Fixation des cotisation 2020
- 17h10 - Elections CD, Commission contrôle des Finances, représentants AG Ligue et CD du Gard
- 17h30 - Questions diverses
- 18h00 - Présentation de l’activité de nos champions (Jean-Louis Lecoq et Kito de Pavant à confirmer)
- 18h30 - Résultats des élections et fin de l’AG
- 18h40 – Comité directeur pour élection du Président



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

4. Compte rendu financier

4.1 Bilan

Présentation du bilan annuel général 2018 et projet de budget 2019

Le compte administratif pour 2018 fait apparaître un excédent de 6942,67€ et une trésorerie en baisse de 7773€. Cette différence est due à un versement de la capitainerie qui nous ait dû de 15 680€. Cette année la section voile légère apporte une légère contribution au club.

L’excédent de 6942,67€ est essentiellement dû à la facturation de 6221€ du défi des ports de pêche qui ne sera pas une recette récurrente en 2019. Le bilan général de l’année n’est donc pas excédentaire si nous retirons cette recette exceptionnelle.

4.2 Budget prévisionnel

Pour le budget prévisionnel les calculs rapides montrent un déficit de 9500€. Le budget est à retravailler pour diminuer ce déficit.

Le niveau de prix des régates étant plutôt faible par rapport aux autres clubs il est demandé à la commission sportive d’étudier les augmentations possibles.

Le raisonnement est que les avantages en plus pour les régates comme le coaching ou l’aide aux coureurs qui génèrent des dépenses supplémentaires soient compensées. Pour mémoire la subvention coureurs et le coaching représentent 4000€ + 1500€ de dépenses nouvelles.

Nous devons aussi prendre en compte le manque à gagner de 1500€ du parking.

Le budget doit donc être réétudier au moins au niveau de sa présentation. Une piste est d’utiliser les réserves faites pour le remplacement de Cantadoc au même titre qu’un amortissement. Cela signifie que les dépenses de travaux prévues pour Cantadoc +Semi-rigides (5000€) seraient prises sur cette réserve.

Proposition de cotisation 2020

Le CD se prononce pour un maintien de la cotisation. A valider en AG.

4.3 Valorisation des heures de bénévolat

Après étude du pour et du contre de cette valorisation dans nos comptes, il a été décidé de faire ce calcul pour mémoire mais de ne pas l’intégrer dans les comptes.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

5. Commission voile légère

5.1 Bilan 2018 (pièce jointe)

Pour le bilan 2018, il n’y a pas de changement important par rapport au dernier état présenté.

5.2 Projet 2019 (pièce jointe)

Pour l’école de sport 2019 jusqu’au mois de juin nous avons un support optimist avec 5 élèves assidus et performants. A partir de juin nous aurons 4 élèves en limite d’âge pour optimist. Nous avons 2 questions à résoudre : retrouver 4 élèves pour les optimists (en bonne voie) et faire évoluer les 4 élèves en limite d’âge vers un nouveau support laser s’ils sont volontaires. Les projections budgétaires au niveau du fonctionnement montrent un équilibre. Cependant nous devons acquérir 4 nouveaux lasers et nous espérons l’aide en subvention de la ligue à hauteur de 50%.

Tarifcation 2019

Il est décidé à l’unanimité de maintenir les 300€ pour la voile sportive afin de favoriser son développement.

Il est décidé à l’unanimité de maintenir le tarif de la voile loisir.

5.3 Contrat de travail de l’entraîneur

Passage d’un contrat CDD à un Contact CDI intermittent (formule mise en place pour l’activité de club) à temps partiel pour notre entraîneur.

L’obligation est de ne pas dépasser 36 semaines par an. Un dépassement jusqu’à 42 semaines étant possible avec une majoration de salaire. Nos besoins devraient se situer entre 36 et 40 semaines. Pour les heures nous avons fait un prévisionnel de 12h/semaine. Dans le cas d’un besoin supérieur nous avons la possibilité d’augmenter le nombre d’heure avec une limitation de 1/3 du nombre d’heures prévues initialement. Cette formule est bien adaptée à nos besoins. Notre objectif est de pérenniser cette embauche qui apporte satisfaction. Le CD valide à l’unanimité ce contrat.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

6. Commission sportive

6.1 Rendez-vous sportifs

Démarrage du Challenge d’hiver demain le 20 janvier 2019 après quelques difficultés pour nous mettre d’accord avec la Grande Motte pour définir les IC.

La gardiane et les toques sont en voie avec 25 places déjà réservées aux Saintes. Un apéritif sera organisé par le comité d’accueil.

Pour la minimax nous avons une incertitude sur l’accueil en raison de la destruction du ponton d’accueil d’Ajaccio.

6.2 Présentation de la note technique aux adhérents sur l’organisation sportive du club et appel aux bénévoles.

Celle-ci sera présentée succinctement à l’AG et sera envoyée aux adhérents après l’AG.

6.3 Participation du club aux régatiers sur des régates extérieures.

Il est décidé de mettre au budget 4000€ pour un principe de prise en charge de 50% des frais d’inscription à concurrence de 500€ par bateau et par an.

Reconduction du soutien à Jean-Louis Lecoq pour 2500€

6.4 Proposition de Dominique Laplante d’organiser après la régata des débriefings avec des professionnels qui viendraient observer sur l’eau. Le CD se prononce favorable à cette initiative pour 3 régates en essai pour un budget de 1000€.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

7. Commission Croisière d’Oc et Rallye

Evolution de la Ronde Blanche du 31 mars 2019 avec le soutien de la régie et la commune pour la diffusion de l’information. Une première réunion très positive a eu lieu avec la régie.

Rappel des objectifs

Pour nous :

- Opération découverte de notre club pour des propriétaires de bateaux ou futurs équipiers avec comme objectif de les faire revenir sur des régates conviviales ou plus sportives.
- Faire découvrir aux élus nos activités.

Pour la régie :

- Communiquer le dynamisme de Port Camargue par une sortie massive de voiliers.

Le concept :

Proposer à des navigateurs propriétaires ou équipiers de participer sur un week-end à deux journées d’apprentissage ou de perfectionnement de la voile.

En pratique : Organisation de parcours techniques faciles « type ronde blanche » tracés par des bénévoles du club autour de bouées.

Sur l’eau :

- Pour les propriétaires de bateaux souhaitant élever leurs niveaux techniques, sans prendre de risques, plusieurs possibilités :
 - Embarquement d’un skipper confirmé pour conseils en continu,
 - Conseils sur l’eau de membres du club à partir de semi-rigides.
- Pour les nouveaux équipiers et des élus :
 - Répartition d’embarquement sur des bateaux de propriétaires confirmés,

A terre :

- Pour les propriétaires et nouveaux équipiers un peu de théorie sur :
 - Le réglage des voiles le samedi soir,
 - Les grands principes des règles de courses lors des 2 briefings à 9h30 avant sortie de samedi et dimanche.
- Apéritif et diner convivial avec la régie et les élus le samedi soir avec présentation de Port Camargue et de l’activité de notre club.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Il est rappelé que nous devons parler de journées portes ouvertes du club pour des questions de couverture d’assurance. Voir le projet d’affiche en pièce jointe. Un classement non officiel sera réalisé.

8. Commission développement

Un mailing a été envoyé en décembre avec la plaquette du club à différentes adresses de sport universitaire sans réponse à ce jour ;

Une relance par contact téléphonique doit être faite sur ce début d’année.

9. Matériel

Jean-Louis Lecoq (responsable des Lomacs) a mis au point une procédure d’utilisation avec l’envoi d’un sms par tous les utilisateurs pour signaler la prise en charge. Validation du CD pour cette initiative. Il est demandé à Jean-Louis Lecoq de s’appuyer sur notre entraîneur Timoty pour former et faire respecter la procédure.

10. Points divers

Point sur les dragons : Un gros contre temps technique pour la création de l’association en raison de lourdeurs administratives. Celle-ci a pour but de saisir l’opportunité de bénéficier de subvention publiques et privées en particulier pour l’organisation du prochain événement de septembre

La SNGRPC reste l’organisation sur l’eau de la manifestation et l’association les dragons l’organisera à terre.

A ce titre la SNGRPC conservera les inscriptions aux régates. À l’issue de l’événement et en fonction des résultats financiers l’association des dragons reversera à la SNGRPC une contribution en rémunération de la prestation sur l’eau et destinée prioritairement aux jeunes pratiquants.

18h30 Fin de réunion

Le Lundi 21/01/2019

Secrétaire Général
Jean-Luc Wuhrlin